



# Projet Pédagogique

## Année scolaire

### 2018/2019



Accueil de Loisirs  
Sans  
Hébergement  
Rue des Peupliers  
95570 MOISSELLES  
[enfance@mairie-  
moisselles.fr](mailto:enfance@mairie-moisselles.fr)

Tel : 01 39 91 07 43

Fax : 01 39 35 15 09

# SOMMAIRE

## I. INTRODUCTION

## II. PRESENTATIONS

1. De la commune
2. De l'équipe d'animation
3. De la structure d'accueil
4. Du public

## III. FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

1. Modalités d'inscriptions
2. Les tarifs
3. Journée type en périscolaire
4. Journée type en extra-scolaire
5. Details des cinq moments clefs de la journée

## IV. LES INTENTIONS EDUCATIVES

## V. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES

1. Les objectifs généraux
2. Les objectifs opérationnels et les moyens

## VI. FONCTIONS ET ROLES DE CHACUN

## VII. BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017 /2018

## VIII. NOS PROJETS

# I. INTRODUCTION

## UN PROJET PEDAGOGIQUE POURQUOI ?

- Pour que chacun puisse connaître les objectifs poursuivis pendant les journées au centre de loisirs.
- Pour vous présenter les valeurs sur lesquelles la Directrice souhaite diriger l'équipe et veiller au bon déroulement des journées des enfants.
- Pour présenter les lieux, la gestion, les rôles de chacun, les équipements, les règles de vie, les modalités et périodes d'inscription pour l'année scolaire.

## UN PROJET PEDAGOGIQUE POUR QUI ?

Les parents, les animateurs, les intervenants extérieurs, les agents de la DDRJCS et même les enfants peuvent trouver dans ce document les réponses aux interrogations qu'ils pourraient avoir sur l'organisation et la gestion du centre de loisirs.

## UN PROJET PEDAGOGIQUE COMMENT ?

L'équipe d'animation a d'abord fait un bilan de l'ancien projet pédagogique afin d'en définir les actions qui ont été bien menées et celles à améliorer. Ensuite elle est partie des intentions éducatives définies par les élus de la commune, pour en sortir les intentions pédagogiques de la structure. Lors d'une seconde réunion, les objectifs à atteindre pour répondre aux intentions pédagogiques ont été définis ainsi que les actions à mettre en place afin d'atteindre les objectifs. Ensuite le projet a été rédigé par la directrice, puis validé par Madame Ribout et Madame Bocquet.

## II. PRESENTATIONS

### 1. La commune



Moisselles est une commune limitrophe de Domont, Bouffémont, Baillet-en-France, Attainville et Ézanville. Elle se situe, à environ 20 km au nord de Paris.

Population (2017) : 1439 Moissellois(es)

Région : Ile-de-France

Département : Val d'Oise

Arrondissement : Sarcelles

Canton : Domont

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération Plaine Vallée

Superficie : 1,46 km<sup>2</sup> (146 ha)

Adresse : 5 rue du Moutier 95570 Moisselles

Tél. : 01 39 91 05 72

Fax : 01 39 35 15 09

Email : [secretariat@mairie-moisselles.fr](mailto:secretariat@mairie-moisselles.fr)

**Véronique RIBOUT** (2014-2020)  
Maire et vice-présidente communautaire

**Agnès BOCQUET**  
Adjointe déléguée aux affaires périscolaires et centre de loisirs

## 2. L'équipe d'animation

Aux vues du nombre d'enfants inscrits durant l'année scolaire, le centre de loisirs fonctionne en moyenne avec deux directeurs, quatre animateurs et deux animateurs remplaçants. L'équipe est susceptible d'évoluer en fonction du choix des animateurs.

L'équipe encadrante est constituée d'une directrice, Patricia PEREZ et d'un directeur adjoint, Benoit BARBIER.

Le recrutement des animateurs est fait par Mme Bocquet, conjointement avec les directeurs.

Constitution de l'équipe au moment de la validation du Projet Pédagogique :

**PEREZ Patricia : Directrice**

**BARBIER Benoit : Directeur -adjoint**

**BITAN Karen : Animatrice**

**HAUSS Jordan : Animateur**

**GUE Christa : Animatrice**

**MASSON Géraldine : Animatrice**

**SARRO Isabelle : Animatrice remplaçante**

### 3. La structure d'accueil

L'Accueil de Loisirs de Moisselles se situe au sein même de l'école maternelle l'Arbre à Soie (Rue des Peupliers). Le budget de l'accueil de loisirs est géré par la Mairie. Selon les besoins la directrice demande à MME Bocquet une validation des différents achats.

#### **Les salles d'activités :**

La salle des **PRIMAIRES** (90 m<sup>2</sup>) est la salle par laquelle on pénètre dans le centre et où est fait l'accueil des enfants lors des différents temps (pointages sur les tablettes).

Cette grande salle dispose d'une bibliothèque avec son coin canapé, d'un babyfoot et de tables pour le dessin, les jeux de sociétés ainsi que pour les activités.

Deux très grands placards pour stocker le matériel utilisé par les enfants, un coin jeux de construction, ainsi qu'un coin télé occupent une partie de la pièce. Les déguisements, les « Kaplas » et autres jeux sont rangés dans des caisses transparentes facilitant l'accès aux enfants. Tout est fait pour que les enfants soient autonomes dans l'organisation et le rangement de l'activité.

Cette salle sert également de réfectoire pour les maternelles. (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

La salle des **MATERNELLES** (52m<sup>2</sup>) pour les 3-6 ans comprend 3 tables avec des chaises adaptées à la taille des « petits » ainsi qu'une table adulte. Elle dispose également de matériel et mobilier de rangements ( tiroirs, caisses...) afin que les enfants soient autonomes sur le choix des jeux. C'est la seule salle qui dispose d'un espace dinette pour les jeux d'imitation (cuisines, poupées, poupons, dinettes, poussettes...) Les maternelles ont également leur babyfoot adapté à leur taille. Cette pièce est pourvue d'une bibliothèque avec son coin canapé, ainsi qu'un coin jeux de sociétés On y trouve également un accès direct vers les toilettes.

Les deux salles sont équipées de lavabos utilisables lors d'une activité peinture ou salissante.

**LE COULOIR** : menant aux 2 salles d'activités (des porte-manteaux étant installés dans ce couloir) est utilisé pour installer des décors et les œuvres des enfants.

Nous partageons avec l'école plusieurs salles :

**-LE REFECTOIRE** (97m<sup>2</sup>), où les primaires prennent leurs repas toute l'année (80élèves en moyenne) et les maternelles, les mercredis et pendant les vacances. Les repas sont livrés tous les matins en liaison froide par la société et sont ensuite gérés par Patricia Tellier (Responsable de cantine) Patricia gère la mise en température des repas, le service à table, le nettoyage et le rangement du réfectoire. Elle est assistée par Nora Benakhouché.

**- LA BIBLIOTHEQUE** (15m<sup>2</sup>), pourvue également d'ordinateurs sert de temps en temps pour des recherches et pour certaines activités calmes.

**-LE DORTOIR** (37m<sup>2</sup>) C'est la salle où principalement les enfants de petite et de moyenne sections font la sieste les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La direction du centre de loisirs a **UN BUREAU** à sa disposition. Dans ce bureau se trouvent les fiches sanitaires de tous les enfants. La pharmacie, le registre d'infirmier y sont gardés. On y trouve la liste des enfants porteurs d'allergie mais aussi les trousseaux des P.A.I., C'est dans ce même lieu qu'en général sont appliqués les premiers soins aux enfants.

**LA SALLE DE MOTRICITE** (80M<sup>2</sup>) : Elle est adaptée aux maternelles comme aux primaires et est pourvue des équipements nécessaires. Elle est utilisée par les différents groupes, pour les grands jeux, les jeux d'expression ou les jeux sportifs C'est une salle très lumineuse qui comprend de grandes étagères pour le rangement du matériel sportif.

Nous disposons **D'UNE GRANDE COUR GOUDRONNEE**, équipée d'un préau pour s'abriter en cas de pluie ou grosses chaleurs ainsi qu'un petit espace herbeux. Cette cour donne un accès direct aux salles d'activités ainsi qu'à la salle de motricité et à des toilettes : **UNE AIRE DE JEUX SECURISEE** (la structure « Bateau » avec son toboggan) y est installée sur un tapis amortissant. C'est l'Attraction de la cour de récréation qui fait l'unanimité auprès des plus petits. Divers marquages recouvrent les sols. (Marelles et autres).

Le centre de loisirs de Moisselles dispose d'un petit lopin de terre, accolé à la structure, transformé en potager. Ainsi qu'une bordure herbeuse sur laquelle sont disposés des composteurs installés par la société SIGIDURS et les enfants se chargent d'y déverser les épluchures des fruits consommés à la cantine.

Les différentes infrastructures de la commune dont le centre peut bénéficier tout au long de l'année sont :

- Une aire de jeux
- Un stade de Foot
- Un terrain de basket
- Un terrain multisports
- Une salle municipale polyvalente (réservable pour les événements) équipée d'une grande salle de spectacle ainsi qu'une plus petite salle au sous-sol

Nous profitons d'un libre accès à la piscine d'Ezanville, au cinéma de Domont : « l'Hermitage » et à la bibliothèque de Domont.

## 4. Le public

Les enfants qui fréquentent le centre se connaissent tous, pour la plupart, depuis la maternelle. Ils se retrouvent souvent dans le même club sportif voire, habitent dans le même quartier.

L'accueil de loisirs est ouvert prioritairement aux enfants vivant sur la commune de Moisselles et qui sont scolarisés.

Un accord a été passé avec la commune de Maffliers pour pouvoir accueillir les enfants à l'année. (Sous réserve de places)

En dehors des Mafflierois et selon les places disponibles, les enfants de quelques communes avoisinantes (Attainville, Ezanville ...) sont accueillis pendant les périodes de fermeture de leurs centres respectifs. (Généralement Décembre et Aout)

Le centre de loisirs fonctionne à l'année avec un agrément de 54 places soit 24 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans.

Nous avons parmi notre public des enfants différents : un enfant atteint du syndrome d'Asperger diagnostiquer (la maman nous a transmis les conseils de la psychologue suivant cet enfant), des enfants présentant des troubles des apprentissages et des enfants souffrants d'allergies alimentaires. (Des PAI, Projet d'accueil individualisés sont mis en place).

Les enfants sont répartis en deux groupes distincts : le groupe des Maternelles et le groupe des Primaires. Ils fonctionnent sur un rythme de journée différent. Très régulièrement nous autorisons les plus jeunes des primaires, un peu « nostalgiques » à rester en maternelle quand ils en font la demande. Nous ne perdons pas de vue les souhaits de l'enfant.

### **LE GROUPE DES MATERNELLES (3 ans à 6 ans)**

A cet âge, ils posent beaucoup de questions, ils sont aussi beaucoup centrés sur eux-mêmes. Ces réactions sont provoquées par le besoin d'affection et de sécurisation. Il faut les écouter et les comprendre, leur apprendre les règles de vie collective, à faire des choix, leur permettre de développer leur sens imaginaire et pratiquer des activités individuelles.

Une journée en accueil de loisirs est une journée faite de moments actifs qui nécessitent de l'attention et donc qui peut être fatigante pour les plus petits. Les moments forts sont donc nombreux mais un enfant a besoin, plusieurs fois par jour, de temps de repos. Il est donc indispensable de ponctuer les journées de nombreux instants calmes (temps de sieste ou temps calme, jeux calmes, jeux de société, contes, dessins) et surtout de bien les organiser

Les animateurs doivent veiller à ne pas presser les enfants. Ils doivent leur permettre de passer une journée agréable et à leur rythme.



## **LE GROUPE PRIMAIRES (les plus de 06 ans à 12 ans).**

Ils affirment leur caractère. Ils sont dynamiques et autonomes. Ils apprennent à s'identifier, à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble

A cet âge ils ont besoin de se dépenser, de connaissances et de compétition. Leur temps d'activités est très important et les animateurs privilégient les activités arts plastiques et physiques.

Les primaires sont confrontés aux exigences et aux réalités d'une vie en collectivité. Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des jeux collectifs, leur donner des responsabilités. Avec toute l'équipe d'animation nous veillons à ce que chaque enfant ait une place au sein du groupe. L'enfant doit se sentir en confiance pour passer de bonnes journées. Nous sommes à son écoute.

La place de l'enfant est primordiale. De plus avec la mise en œuvre du projet pédagogique, nous souhaitons que les enfants soient acteurs de leurs loisirs, qu'ils s'investissent le plus possible.

### III. FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

#### 1. Modalités d'inscriptions

L'Accueil de loisirs assure :

- Un accueil périscolaire (pré et post scolaire)
- Un accueil extra- scolaire :
  - les mercredis (en périodes scolaires)
  - les petites vacances (Automne, Noël, Hiver et Printemps)
  - les grandes vacances (Juillet et Août)

La réglementation des Accueils de loisirs précise le rapport constant entre l'effectif animateurs et l'effectif enfants. Le respect de ce quota conditionne le nombre de places disponibles.

Pour l'accueil extra-scolaire : Enfants de 3 à 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants  
Enfants de 6 à 11 ans : 1 animateur pour 12 enfants

En début de rentrée scolaire, chaque famille doit se mettre à jour, en ce qui concerne les formalités administratives. Pour l'accueil de votre enfant nous avons besoin :

- La fiche enfant (fiche de renseignements de l'enfant à compléter),
- La fiche d'inscription (pour signaler les jours de présence aussi bien pour la cantine, la garderie du soir et pour les mercredis)
- La vaccination à jour
- L'attestation d'assurance.

Les inscriptions pour les vacances se font par le biais d'un bulletin d'inscription que vous pouvez imprimer directement sur le site de la mairie. Vous pourrez nous le faire parvenir soit par mail soit en nous le déposant directement au centre ou à la mairie.

Un mail est envoyé aux parents pour informer de l'ouverture des réservations pour les vacances. Tout est consultable également sur le site officiel de la mairie de MOISSELLES (enfance et famille)

## 2. Les tarifs



REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE MOISSELLES

### LES TARIFS



**A compter du 1<sup>ER</sup> Novembre 2016**

*(Délibération N° DEL-2016-23 du 10.10.2016)*

**A compter du 05 septembre 2017**

*(Décision N° DEC-2017-19 du 05.09/2017)*

**A compter du 01<sup>er</sup> mai 2018**

*(Délibération N°DEL-2018-08 du 11/04/2018)*

#### **Restaurant scolaire**

	Familles Moissellois et Familles extérieures à Moisselles
Repas réservé	3.30 €
Repas exceptionnel	5.30 €

#### **Accueil pré et post scolaire**

	Familles Moissellois et Familles extérieures à Moisselles
Accueil matin (7h00-8h30)	1.50 €
Accueil soir réservé (16h30-19h00)	3.00 €
Accueil soir non réservé	5.00 €

#### **Centre de loisirs**

	Familles Moisselloises	Familles Extérieures
Mercredi matin (7h00-12h00) Mercredi après-midi (13h00-19h00)	3.50 €	5.00 € <i>(seulement pour les familles extérieures dont les enfants sont scolarisés à Moisselles)</i>
Mercredi journée	7.00€	10.00€
Vacances Journée (7h00-19h00)	10.00 €	15.00 €
Journée si 2 enfants inscrits et +	7.50 €/enfant	12.50 €/enfant
Vacances Semaine (du lundi au vendredi)	5.00 €/jour	10.00 €/jour
Repas	3.30 €	3.30 €
Supplément sortie avec autocar	10.00 €	15.00 €
Supplément sortie sans autocar	-	5.00 €
Veillée	5.00 €	5.00 €

### 3. Journée type en périscolaire

#### *(Temps repères de l'enfant)*

- 07h00 à 8H20 : Accueil des enfants et parents  
Activités en autonomie ou jeux de société.
- 08h20 : Maternels accompagnés en classe par Martine Bonfils (ATSEM)
- 08h20 à 08h30 : Transfert d'une quinzaine de primaires jusqu'à leurs classes  
(Encadrés par deux animateurs)
- 11h30 : Pointage (dans les classes) des enfants qui mangent à la cantine  
Sortie des classes, enfilage de gilets réfléchissants et rangement  
devant les animateurs référents.
- 11h35 : Départ du premier groupe d'enfant en direction de la cantine :  
-1<sup>er</sup> service (trois animateurs encadrent le groupe)
- 12h05 : Départ du groupe suivant en direction de la cantine :  
-2<sup>ème</sup> service (toujours trois animateurs encadrants)
- 12h45 (au plus tard\*) : Transfert en sens inverse du 1<sup>er</sup> service vers l'école primaire.  
Les enfants jouent dans la « cour du haut » jusqu'à l'arrivée des  
professeurs.
- 13h10 (au plus tard\*) : Transfert en sens inverse du 2<sup>er</sup> service
- \*Les heures de transferts peuvent varier en fonction du déroulement des services de cantine.
- 16h30 : Pointage dans la cour des enfants qui sont inscrits à l'accueil du  
soir :25 à 30 selon les soirs. Transfert encadré par trois animateurs
- 16h30 à 16h45 : Pendant ce temps au centre des maternelles : pointage des enfants  
et goûter.
- 16h45 à 17h00 : Arrivée au centre de loisirs et goûter.
- 17h00 à 19h00 : Départs échelonnés des enfants. Aide aux devoirs, activités en  
autonomie, jeux de société ou jeux dans la cour.

#### 4. Journée type en extra-scolaire

##### *(Temps repères de l'enfant)*

- 7h00 à 9H00 : Accueil des enfants et parents  
Activités en autonomie ou jeux de société
- 9h00 à 9H30 : Forum de discussion autour des activités proposées pour la journée
- 9h30 à 11h30 : Activités (11h15 fin des activités pour les maternelles)
- 11h30 : Début du repas des maternelles (pauses échelonnées pour les animateurs)
- 11h30 à 12h00 : Récréation pour les primaires
- 12h00 : Début du repas pour les primaires
- 13h00 à 13h30 : Temps calme et départs (ou arrivées) des enfants inscrits en demi-journées (pauses échelonnées pour les animateurs)
- 13h30 : Sieste : pour les plus jeunes (principalement) et pour ceux qui le souhaitent
- 14h00 à 16h00 : Activités
- 16h00 à 16h30 : Goûter pour tous
- 16h30 à 17h00 : Bilan de la journée et rangement avec les enfants
- 17h00 à 19h00 : Départs échelonnés des enfants  
Activités en autonomie ou jeux de société

## 5. Details des cinq moments clefs de la journée

### a) Les accueils : matin et soir

L'accueil du **matin** se fait uniquement au portail pour les parents, puis l'enfant est amené dans la salle des maternelles.

Le temps d'échange avec les parents est important, pour les rassurer, créer de la convivialité et un lien de confiance. Le relais de la prise en charge se passe ainsi plus paisiblement pour l'enfant.

Un cahier de transmission a été mis en place pour toute l'équipe afin de noter les diverses informations, souvent ponctuelles, concernant certains enfants (exemples : départ anticipé, état de santé, perte de vêtements...)

Les enfants arrivent progressivement. Les animateurs présents lors de l'accueil, pointent l'heure d'arrivée des enfants sur des tablettes puis proposent différentes activités calmes telles que le dessin, les jeux de sociétés, les livres, le coin dinette...

L'enfant arrivant entre 07h00 et 08h00 pourra s'il le désire prendre un petit déjeuner qu'il ramènera de chez lui.

En période extrascolaire l'heure limite d'arrivée est fixée à **09 h 00**.

Le **soir**, les parents doivent attendre **17 h 00** récupérer les enfants et ce pour le bon fonctionnement des services.

Nous sommes beaucoup plus disponibles le soir pour parler avec les parents. C'est également un moment privilégié pour faire un point sur l'organisation des prochaines journées

### b) Les temps d'échanges

Ils ont lieu en début de matinée, en début d'après-midi et en fin de journée., et bien entendu à tout moment qu'un enfant en ressentira le besoin. Nous n'oublions pas que l'enfant est notre priorité.

C'est au cours de ces temps particuliers que l'animateur propose aux enfants les activités de la journée. Il permet aux enfants de donner leur choix, participer à l'activité ou non, modifier l'activité voire même, donner d'autres propositions.

C'est aussi le moment où l'animateur donne les activités obligatoires en expliquant bien les raisons de cette imposition rare mais néanmoins importante pour lui. En effet, l'enfant doit aussi apprendre à respecter ses obligations. Le monde virtuel dans lequel on vit, individualise beaucoup les enfants qui ne savent plus trouver du plaisir dans des activités dites imposées. Ils peuvent ainsi apprendre à essayer même si l'activité au premier abord, ne leur convient pas.

Prendre des risques dans des découvertes de nouveaux jeux peut parfois être difficile pour l'enfant et l'animateur qui souhaite leur présenter une nouveauté. Moment d'écoute, d'échanges et de dialogue qui permettra à l'enfant de participer activement aux décisions. Ces forums l'encourageront à faire part de ses opinions.

### *c) Les activités*

Elles sont entrecoupées de pauses (collation, repas, goûter...) afin de respecter le rythme de l'enfant. Large panel d'activités en tout genre afin de répondre de la meilleure façon possible aux attentes des enfants qui peuvent être bien différentes d'un enfant à l'autre :

- Activités artistiques : théâtre, art plastique, activités musicales
- Jeux (d'équipe, de présentation, sportif, de société, de construction, grands jeux...)
- Activités de découvertes (sorties, activités scientifiques et techniques, rencontres avec des prestataires extérieurs...)
- Activités physique et sportive (danses, courses relais)

Elles doivent permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques, différents matériels et matériaux ainsi que des jeux qu'ils ne connaissent pas. D'une manière générale toutes ces activités doivent être en rapport avec le projet pédagogique. Si les propositions des animateurs ne correspondent pas aux envies de l'enfant, des jeux sont à sa disposition et il peut s'adonner à des activités ludiques sous la vigilance d'un animateur. Dans le cadre du programme national de la lutte contre l'obésité chez les enfants, et surtout pour son plaisir il est mis en place au moins une activité physique chaque jour.

### *d) Les repas*

Les temps de repas : au nombre de deux, ils doivent être des moments privilégiés, de détente, de calme, d'échanges et de convivialité. Au même titre que les activités, le repas est un temps fort de la journée. Nous devons veiller à ce qu'il se déroule dans le calme pour que chacun puisse se détendre. L'équipe d'animation prend son repas à table uniquement les mercredis et pendant les vacances, en raison du nombre trop élevé d'enfants pendant le périscolaire (80). L'animateur se doit de façon cohérente inciter les enfants à goûter tous les aliments, veiller à ce que le partage soit équitable. Le goûter (pris à la fin des activités) se doit d'être un moment calme et convivial. C'est aussi l'occasion donnée à l'équipe d'animation de faire remonter les impressions de l'enfant sur la journée qu'il vient de passer et présenter de manière succincte la journée suivante.

### *e) Les temps calmes*

Les temps calmes sont essentiels et il y en a plusieurs dans la journée : avant et après chaque activité, après le goûter., ils sont nécessaires en fonction des jours pour faire baisser le volume sonore ou pour faire redescendre la tension entre certains enfants.

A 13 heures (au plus tard) le repas terminé les enfants font un passage aux toilettes puis regagnent leurs salles respectives.

Ce temps calme qui varie entre 45 minutes et une heure, contribue au bon déroulement des activités de l'après-midi.

Dans la salle des **maternelles** en attendant l'heure de la sieste, un petit temps calme est organisé. Il est variable en fonction de l'animateur qui le gère. La priorité est donnée aux jeux calmes : lectures, jeux de cartes, ... Au plus tard à 13h30 les **petites sections** vont dans le dortoir pour faire la sieste Ils peuvent être rejoints par les enfants de **moyenne section** qui éprouvent le besoin de dormir. Pour favoriser l'endormissement des enfants, l'animateur responsable du temps de sieste lit ou raconte une histoire. L'enfant qui ne dort pas au bout de trente minutes va rejoindre son groupe. Le réveil est échelonné jusqu'au goûter, s'il le faut, afin de respecter les besoins de tous.

Les enfants du groupe des **primaires** ont également droit au temps calme qui dure entre 45 minutes et une heure au maximum. Des espaces différents sont installés afin que chacun puisse trouver sa place.

C'est l'occasion pour eux de récupérer de la matinée et de mettre à profit ce temps pour lire, faire des jeux de société, dessiner, discuter entre eux ...ou tout simplement ne rien faire, rêver... En fonction du nombre d'enfants inscrits il arrive que les groupes soient scindés en deux et l'occasion pour les animateurs qui le souhaitent d'organiser des initiations au yoga, avec musique relaxante.



## IV. LES INTENTIONS EDUCATIVES

La finalité de l'accueil organisé par MOISSELLES est d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille, l'école et les autres lieux de vie de l'enfant. En accord avec MME RIBOUT, son adjointe Agnès Bocquet, l'équipe pédagogique tient à prôner et à respecter certaines valeurs au sein de la structure telles que le respect, l'autonomie et la vie en collectivité.

OBJECTIFS	MOYENS
FAVORISER DES TEMPS EDUCATIFS ET LUDIQUES	<ul style="list-style-type: none"><li>-Les activités devront être originales et variées nées des souhaits des enfants</li><li>-Elles seront adaptées à l'âge et aux besoins en respectant le rythme de chaque enfant</li><li>-Le droit de l'enfant de « ne rien faire » doit être pris en compte</li></ul>
DEVELOPPER LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"><li>-Communiquer auprès des parents, des enseignants et des élus.</li><li>-Accueillir les parents</li><li>-Améliorer la communication avec les enseignants</li><li>-Améliorer la communication interne</li></ul>
RESPECTER LE RYTHME DE CHAQUE ENFANT	<ul style="list-style-type: none"><li>-Aménager les lieux d'accueil en fonction des besoins des enfants</li><li>-Être à l'écoute de tous les enfants</li><li>-Respecter le droit de « ne rien faire »</li></ul>

## V. LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

### 1. Les objectifs généraux

- a) ACCOMPAGNER L'ENFANT A DETERMINER LE CADRE DE VIE QUI ASSURE SA SECURITE, SON BIEN-ETRE ET SON CONFORT.
- b) APPRENDRE A L'ENFANT LA VIE EN COLLECTIVITE ET L'APPRENTISSAGE DES BASES DE LA CITOYENNETE
- c) FAVORISER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI
- d) RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS
- e) OFFRIR A L'ENFANT UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL

### 2. Les objectifs opérationnels et les moyens

- a) ACCOMPAGNER L'ENFANT A DETERMINER LE CADRE DE VIE QUI ASSURE SA SECURITE, SON BIEN-ETRE ET SON CONFORT.

- En aménageant l'espace :

- Détermination des différents lieux de vie collective :
  - affichage géant du centre
  - affichages des différentes zones de la structure (dortoir, cours, cantine ...)
- Affichages des différentes zones par salles : primaires comme maternelles (coin dinette, coin, lecture...)

- En établissant les règles de vies

- Etablir ensemble les règles de vie et effectuer des rappels de ces règles en le modifiant ensemble si nécessaire
- Règles d'utilisation de chaque lieux (photos pour les maternels et textes pour les plus grands)
- Rappel des différentes règles de sécurité et de prudence, aussi bien pendant les activités manuelles (cutter, ciseaux, pistolet à colle ...) les transferts, les activités sportives, les exercices d'évacuation...
- Rappel des règles d'utilisation de jeux de société

### • En aménageant le temps :

- Affichage de repères temporels pour les enfants (photos ou croquis pour les plus petits et des tableaux pour les primaires)
- Affichage des plannings des mercredis, des vacances, avec les différentes activités et sorties proposées.

### b) APPRENDRE A L'ENFANT LA VIE EN COLLECTIVITE ET L'APPRENTISSAGE DES BASES DE LA CITOYENNETE

#### • En travaillant sur le savoir vivre et la bienveillance :

- En exigeant des enfants un respect quotidien et à tous les moments de la journée, par le biais de jeux de coopération.
- Prôner le respect de chacun et de chaque chose autour de soi.
- En insistant sur l'importance du « Bonjour, au revoir, merci, s'il te plait... »
- Les moments de cantine sont particulièrement appropriés pour faire passer le message de bienveillance des uns envers les autres.
- Temps d'écoute à tour de rôle de tous les enfants lors des temps calmes pour permettre à certains d'écouter les moins bavards, les moins téméraires.
- L'équipe d'animation se devra d'être exemplaire, et référente.

#### • En encourageant l'apprentissage de la découverte de l'autre

- En incitant les enfants à aller les uns vers les autres (ne pas laisser un enfant à l'écart)
- En apprenant à découvrir l'autre et ses différences, en favorisant les situations d'échanges de compétences entre les enfants.
- Par le biais de jeux de société et de lectures entre autres.

#### • En favorisant le partage et l'échange :

- Au moment de la cantine, des transferts, des activités manuelles ou autres, mise en place d'actions inter âges sera vivement encouragée (les plus grands tendent la main aux plus jeunes, les aident à se servir...)
- En coopérant dans les actions : ranger tous ensemble par exemple ou en aidant l'autre à réparer sa maladresse .
- Permettre à chacun de valoriser ses différences par le partage.
- Par le biais des rencontres intergénérationnelles.
- Par le biais de rencontres inter-centres.

## **c) FAVORISER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI**

### **• En encourageant la prise de parole :**

- Au moment des temps calmes ou des forums, la parole sera plus particulièrement proposée aux enfants les plus discrets, qui n'osent pas donner leurs points de vue, mais qui n'en pensent pas moins pour autant
- La mise en place d'activités d'expression
- Le spectacle de fin d'année est un exercice bénéfique pour favoriser la confiance en soi
- Les danses et les chants seront proposés pour gagner en estime de soi.
- En valorisant, toutes les actions de la part de l'enfant.

### **• En encourageant la prise d'initiative :**

- En le poussant à oser faire seul les choses, sous notre regard bienveillant (activités manuelles ou autres)
- En lui laissant la possibilité de faire des propositions de jeux, de les organiser et de les gérer.
- En le laissant servir le gouter par exemple, ou à contribuer à la remise en place de la salle d'activité
- Impliquer les enfants dans la préparation des jeux
- Encourager l'enfant dans sa création et ne pas l'orienter dans une vision d'adulte

## **d) RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS**

### **• Permettre à l'enfant de choisir ses activités**

- Mise à disposition des jeux, jouets, coloriages : l'enfant est autonome dans ses choix
- Lors de forum de discussion les animateurs présentent différentes activités et jeux et les enfants choisissent et sont invités à proposer eux-mêmes des idées.
- Lors des activités manuelles, l'animateur prépare le matériel et l'enfant choisi ses couleurs, ses formes, ses matériaux.
- Des programmes sont préparés en amont par l'équipe d'animation et l'enfant a au mini trois choix possibles
- Dans tous les cas l'animateur accompagne l'enfant mais ne fait pas à sa place.

### **• Permettre à l'enfant de ne rien faire**

- Le droit lui est laissé de « ne rien faire, » mais il a aussi le droit de ne pas avoir envie de faire une activité. Il pourra en proposer une à la place.
- Reconnaître ses besoins de repos, de farniente et de temps non organisés

## e) OFFRIR A L'ENFANT UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL

### • Sensibiliser l'enfant aux autres et à l'environnement qui l'entoure :

- L'équipe sensibilisera les enfants aux gestes de la vie quotidienne sur le respect de l'environnement : par des temps de dialogues, mais aussi de jeux et d'activités
- Permettre à l'enfant de réaliser le tri sélectif
- En le responsabilisant dans un projet jardinage
- Des rencontres intergénérationnelles permettront la transmission de savoirs et des échanges enrichissants :
  - initiations au tricot, à la broderie et Cie...
  - gâteaux d'autrefois
  - débat : « avant et maintenant »

### • Développer l'imaginaire des enfants :

- Proposer des journées à thème
- Pour le développement de la créativité, liberté et incitation à expérimenter sont fondamentales.
- L'environnement de l'enfant devra être adapté aux thématiques.
- L'aventure et la découverte sera favorisée en "jeux".
- Les propositions d'activités devront mener l'enfant au dépaysement, au rêve.

### • Favoriser la découverte culturelle :

- L'Equipe d'animation devra être force de proposition afin de faire découvrir de nouvelles choses aux enfants.
- Le partage sur les cultures de chacun, pourra favoriser cette découverte.
- La culture pouvant être présente partout, il sera nécessaire de varier les moyens de transmission de cette dernière aux enfants.

## VI. FONCTIONS ET ROLES DE CHACUN

Le rôle de l'équipe en centre de loisirs est le même pour tous les membres : assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective. Mettre le projet pédagogique en place.

### 1. Le directeur : rappel des cinq fonctions des directeurs

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Conduire et élaborer un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prendre en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
- Capacité à coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.
- Diriger les personnels (équipe d'animation, personnel d'entretien ...), montrer et promouvoir des comportements en adéquations avec les valeurs citoyennes ainsi que d'assurer la gestion de l'accueil.
- Développer le partenariat et les communications. (défendre un projet, communiquer avec les parents, et promouvoir le partenariat)

### 2. L'animateur : rappel des cinq fonctions des animateurs

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs, en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, au risque liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

#### Sa mission :

Accueillir et animer, en toute sécurité, les jeunes dans le cadre de l'accueil de loisirs ou du séjour de vacances.

#### Ses fonctions avec les jeunes :

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Responsable du groupe d'enfants, il est meneur de projets d'animations ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Accompagnateur de projets, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets.
- Il gère complètement son activité : de la préparation jusqu'au rangement
- Il fait part à l'assistant sanitaire et au directeur des problèmes survenus au cours de la journée
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles à la conduite d'activités

#### Avec ses collègues :

- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de la structure et celle de l'équipe à laquelle il appartient.
- Il sait travailler en équipe et écoute l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action

#### Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il doit être présent au moment de l'accueil et du départ

### 3) Les rôles de chacun

#### Rôles de la directrice et du directeur-adjoint :

Les directeurs veillent au projet éducatif, ainsi qu'à la mise en place, et l'application du projet pédagogique, avec l'aide de l'équipe d'animation. Ils ont un rôle de gestionnaire et d'administratif. Ils sont le lien entre la mairie, les animateurs et les familles. Ils accompagnent les animateurs dans leurs projets et font en sorte que les objectifs pédagogiques de l'accueil soient mis en place. Ils veillent au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Ils sont responsables des enfants présents. Ils ont un rôle de formateurs très important à jouer envers leur équipe. Les directeurs ont un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.

#### Rôle de l'animateur :

L'animateur représente aux yeux des enfants un référent adulte, son rôle éducatif est donc important, il doit montrer l'exemple.

L'animateur assure la sécurité physique et morale des enfants, il met en place des projets d'animations en cohérence avec le projet pédagogique.

Il répond aux attentes des enfants en proposant des activités variées et adaptées. Il prend en compte les intérêts, les besoins, les capacités et le rythme des enfants.

Il accompagne les projets des jeunes qui sont « force de propositions ».

#### Rôle de l'animateur stagiaire :

L'animateur stagiaire intègre l'équipe d'animation. Il travaille avec des personnes diplômées qui lui donnent des conseils et l'aident à se former. Un bilan avec l'équipe de direction est effectué en milieu et fin de stage.

## Rôle des parents :

Les parents veulent une structure souple qui prend en charge leurs enfants quand il n'y a ni nourrice, ni grands-parents, ni personne à qui les confier : le principal étant qu'ils ne soient pas seuls et de préférence avec leurs amis d'école ou encore qu'ils fassent des activités de qualité.

Ce que nous, encadrants, attendons, c'est que les parents s'intéressent de près à ce que désirent leurs enfants, à leurs attentes, à leurs besoins, à leurs passions et à leurs envies afin qu'ils puissent s'épanouir dans de bonnes conditions et ce à n'importe quel âge. Nous pensons que les parents ont un rôle à jouer dans la vie quotidienne du centre. Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants. Cette confiance peut se traduire par une participation active de leur part qui peut se faire de différentes manières, par exemple en s'intéressant à la journée de son enfant par le biais des animateurs, par la transmission des informations concernant l'enfant (comportement, maladie, bien-être...)

Avoir une bonne relation avec les parents permet d'avoir la confiance de ceux-ci. Grâce à cette confiance, nous pourrions faire bloc et n'avoir qu'une seule voix face à l'enfant. Ainsi lorsque les enfants feront des bêtises, le parent sanctionnera l'enfant en cohérence avec le travail de l'animateur. A contrario, lorsque l'enfant sera félicité pour un effort particulier, tous les protagonistes qui régissent autour de l'enfant le féliciteront aussi.

Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de notre accueil de loisirs.

## 4. Ma vision de directrice :

Mon rôle le plus important est de faire en sorte que toutes les personnes gravitant autour de moi soient accueillies avec bienveillance, en sécurité et en toute confiance aussi bien le personnel que les extérieurs (enfants, parents, prestataires...).

Il est aussi important pour moi de bien faire évoluer mon équipe pour qu'elle donne le meilleur d'elle-même. C'est mon rôle de bien les former et de les épauler. J'encouragerai la prise d'initiative de la part des animateurs ainsi que l'apport d'idées originales pour le plus grand plaisir de tous. J'attends en plus de leur professionnalisme, une attitude exemplaire vis-à-vis des enfants. Une certaine liberté sera laissée mais toujours en adéquation avec le projet pédagogique et le bon sens.

Je rappellerai régulièrement qu'il ne faut pas oublier que les enfants sont au cœur de notre projet et de notre attention. Ils sont notre principale source de motivation.



## VII. BILAN DE L'ANNEE 2017/2018

Pour pouvoir travailler sur les objectifs que nous avons décidé de mettre en place, nous avons auparavant fait un constat et un bilan du projet pédagogique de l'année 2017-2018.

Les objectifs généraux de l'année passée ont été pour la majorité atteints et respectés.

Tout d'abord « **accompagner les enfants à définir un cadre de vie à l'ACM en assurant leur sécurité** », nous voulions que les enfants évoluent dans un cadre sécurisant où il fait bon y vivre. Cet objectif a été atteint, les enfants ont très bien compris le fonctionnement et se sont sentis en toute sécurité. Le plan géant du centre a très bien fonctionné. Nous continuerons donc de le mettre en application.

Puis, nous devions « **encourager le partage et l'entraide** ». A la grande surprise cet objectif a fonctionné d'une manière différente, les enfants se sont appropriés d'eux même l'objectif et l'ont fait à leur façon. Par exemple s'occuper des plus petits, les grands ont été très attentionnés envers eux, les réconfortant, jouant avec eux... Nous avons aussi pu remarquer que les jeux de coopération sont un très bon moteur de solidarité les uns envers les autres. Les animateurs se sont adaptés à leur façon de procéder tout en respectant les règles instaurées.

Ensuite, nous devions « **les sensibiliser à la nature, l'environnement et à la santé** ». Objectif très largement atteint avec les élémentaires mais un peu plus compliqué avec les maternels. Les thèmes abordés étaient clairs pour la grande majorité des enfants. Nous avons fait une vidéo sur les éco gestes où les enfants se sont vraiment investis, que nous diffuserons au centre cette année. Nous continuerons cette démarche sur l'environnement pour leur avenir.

Pour le dernier objectif nous voulions « **permettre aux enfants de s'exprimer** » par différents biais.

- Le fil conducteur sur l'art, qui avait bien commencé en Septembre, a dû être abandonné en cours d'année, en raison de la fréquentation irrégulière de la part des enfants initialement inscrits. Il a néanmoins été décidé de poursuivre ce projet mais sous une autre forme.

- Certaines veillées ont été annulées par manque d'enfants inscrits. Nous nous engageons à faire davantage de publicité pour les prochaines veillées afin d'attirer un plus grand nombre de participants.

A ce propos beaucoup de parents nous ont réclamé la possibilité de réserver plus tôt les vacances scolaires, pour une meilleure organisation familiale. En réponse à leur demande nous allons nous organiser différemment pour pouvoir satisfaire leurs souhaits.

- Le spectacle de fin d'année a été une réussite. Les numéros bien assimilés par les enfants ont été exécutés comme prévu. Les enfants ont pu défiler comme ils le souhaitaient en montrant leurs réalisations confectionnées au cours de l'année.

- Le fait de discuter en groupes a permis de régler beaucoup de situations entre les enfants, car ils ont pu parler librement de leurs émotions, ensemble. « Les bulles des émotions » nous ont permis de faire ce travail avec les maternels afin qu'ils comprennent mieux la réaction de certains enfants ; les images ont mis des mots sur les émotions. Mais nous devons tout même faire un rappel plus souvent sur les émotions avec les petits.

- En ce qui concerne les expressions photos cela n'a pas vraiment fonctionné, l'idée reste bonne mais doit être abordée d'une autre manière. Nous remettrons en place ce principe mais mieux réfléchi pour que cela soit adapté aux enfants.

- Et pour conclure le séjour a été un grand succès, les enfants étaient ravis d'avoir participé. Cette année il y avait beaucoup d'écart d'âge entre les enfants (6 ans pour les plus jeunes et 12 ans pour les plus grands). Parmi les plus grands certains ne fréquentent plus l'accueil de loisirs. La cohabitation entre eux s'est très bien déroulée. Nous n'avons eu aucun souci entre eux.

Tant que les séjours se dérouleront ainsi, nous continuerons chaque année à en proposer d'autres.

## VIII. NOS PROJETS DE L'ANNEE

### A chaque vacance scolaire :

- Repas chez MAC DO ou BUFFALLO GRILL
- Des repas préparés par les enfants
- Veillées à thèmes

### Tout au long de l'année :

- Roulement pour aller à la bibliothèque de Domont
- Fils conducteurs : - Création d'un jeu de rôles avec les primaires : « SURVIVOR WORLD » (Jordan)
  - Création de cahiers d'activités pour les maternelles (Patricia)
  - Création de cahiers d'activités pour les primaires (Jordan)
- Rencontres intergénérationnelles
- Entretien et embellissement du coin jardin
- Création d'un potager
- Rencontre avec des professionnels qui expliqueront leur métier
- Rencontre avec les parents en fin d'année
- Spectacle de fin d'année
- Kermesse de fin d'année
- Séjour du 08 au 12 juillet à Nouan le Fuzelier : LA FERME DE COURCIMONT (en Sologne)